miné Barbier. Il le considère comme un individu vicieux et perverti, qui ne saurait à aucun titre être tenu pour irresponsable.

MM. Beaudart et Beaujan, commissaire de police à Boulogne, procédèrent aux enquêtes.

Mme Sonneville, née Ludger Julia, a reçu un coup de poing — un bon coup de poing, précise-t-elle — de Barbier qu'elle surprit dans son habitation.

La tentative de meurtre est longuement évoquée par Mme Tilliette, sa bonne Mlle L. Mopsus et M. Tilliette, la victime qui, dira M. le docteur Parmentier, a subi une incapacité de 30 %.

D'autres témoins : le gendarme Taverniar, de Marquise; M. Martin, de Boulogne. Enfin, après M. Gonss, témoin de la défense, le pauvre père, dont la torture morale se lit douloureuse sur ses traits, est autorisé à témoigner. Sa déposition est d'un pathétique intense. Au banc d'infamie, Jean Barbier l'écoute, distrait, sans sourciller.

Le père de Barbier a déclaré qu'il regrettait l'acte de son fils et qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour indemniser la victime.

LE REQUISITOIRE

L'avocat général a souligné que le gamin en question appartenait à une famille qui était un exemple d'honnêteté, de travail et qu'à son retour à Boulogne, au lieu de reprendre le droit chemin, il roula sur la pente du crime, il mena une vie d'oisiveté et de débauche. C'est ce qui l'amena à commettre ses méfaits. Il ne s'oppose pas toutefois aux circonstances atténuantes, par suite de l'âge du jeune homme, une réponse affirmative pouvant entraîner la peine de mort.

PLAIDOIRIE

Me Delauzières, après avoir rappelé la jeunesse de l'accusé, rappela l'idée saugrenue qu'il eut de quitter la France. Il veut voyager, aller aux colonies. C'est à Hirson qu'il commet sa première fugue. Il en commet quatre autres, dont la quatrième l'amène en Algérie, où il commet son premier vol. Tous les actes de sa vie démontrent bien que nous nous trouvons devant un être anormal. Il s'attache à démontrer qu'il n'y a pas eu de présomption dans la tentative Tilliette.

87 questions étaient posées. Le jury a répondu affirmativement, sauf sur la tentative de meurtre, ce qui a ramené l'accusation à des vols qualifiés.

Barbier est condamné à cinq ans de réclusion et à 30.000 francs de dommages et intérêts envers la partie civile.

Débat au Sénat sur le redressement de notre balance commerciale

M. Landry a déposé, hier après-midi sur le bureau du Sénat, dès l'ouverture de la séance, le projet de loi sur la tranche du programme naval, voté jeudi par la Chambre.

L'assemblée a ensuite adopté notamment le projet de loi ayant pour objet de porter à l'exercice courant un crédit de deux millions ouvert à l'exercice précédent pour la commémoration du Cinquantenaire de l'école laïque et du Centenaire de Jules Ferry.

On aborde la discussion de l'interpellation Raynaldy sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour redresser notre balance commerciale. Ce déficit atteint pour les cinq premiers mois de 1931 cinq milliards 550 millions.

Selon l'interpellateur, il faut organiser la production nationale et internationale. Il y a deux solutions. La première consisterait à donner à notre Banque nationale une dotation suffisante pour accorder des crédits de caisse pour un délai suffisant. La seconde, qui lui semble plus simple, est d'obtenir de la Banque de France qu'elle accepte de faire à nos exportateurs des crédits à un an.

Il faut aussi organiser l'assurance-crédit.

M. Japy s'élève contre la loi de 8 heures, selon lui désastreuse pour notre industrie, et il dénonce de graves erreurs dans l'organisation de la production française. Il proteste contre les tarifs ferroviaires excessifs et *contre l'augmentation des dépenses publiques*.

Il déclare que seule une organisation de producteurs pour la vente directe pourra faire baisser le prix de la vie.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance. Prochaine séance mardi à 15 heures.

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE EN PLANEUR

Depuis son arrivée à Saint-Inglebert, le pilote allemand Kronfeld, qui tente essayer de traverser le détroit en planeur, est allé à Lympne (Angleterre) pour prendre ses dispositions en vue des essais qu'il compte commencer aujourd'hui.

Il estime très dures les conditions d'aller et retour imposées par un journal anglais pour obtenir le prix de 1.000 livres sterling, notamment en ce qui concerne le temps — 24 heures — accordé au pilote pour s'octroyer la récompense promise.

Kronfeld n'est patronné par personne. Il compte user de la remorque par avion pour le lancement du planeur.

Les pièces du planeur sont arrivées en tracteur, après être passées par Calais.

On signale, d'autre part, deux autres concurrents, l'aviatrice britannique Miss Barbara Cartland et l'aviateur anglais Turner.

Mgr Seipel constitue le cabinet autrichien

Le Président de la République autrichienne a chargé Mgr. Seipel de constituer le cabinet. Mgr. Seipel en a accepté la mission.

PROVOCATION ALLEMANDE

La police a arrêté, à Strasbourg, deux jeunes Allemands qui affichaient ouvertement sur leur motocyclette un fanion aux anciennes couleurs impériales et un fanion rouge avec une grande croix gammée sur fond blanc.

Ils étaient entrés en Alsace par Saint-Louis, avaient parcouru toute la plaine avec leurs insignes racistes, outrant en de nombreux endroits, la population par leur attitude. Les deux indésirables ont été reconduits dans la soirée, au pont de Kehl.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 20 juin 1931. Soleil : Lever à 3 h. 48; coucher à 19 h. 55. Lune : Lever à 6 h. 24 ; coucher à 22 h. 20. Aujourd'hui : saint Sylvère. — Demain : saint Louis de G.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 19 juin, à 18 h. — Baromètre : 756 m/m 8 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 4 m/m 4. — Thermomètre : froide, 14° ; minima, 12° ; maxima, 20°6. — Etat hygrométrique : 84. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 5 m/m. — Direction du vent : sud-ouest : vitesse moyenne : 5 km à l'heure. — Direction des nuages : sud-ouest ; état du ciel : couvert. Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud, orageux.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Ciel nuageux ou très nuageux avec éclaircies et averses. Vent d'Ouest, passant au Nord-Ouest, de 6 à 10 m. Même température nocturne. Maximum de température en baisse de 2° sur la veille.

LE CONFLIT DU TEXTILE de Roubaix - Tourcoing et environs

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LA MANIFESTATION EN VILLE FUT CONTRARIÉE PAR LA PLUIE

Cette réunion devait se continuer par une manifestation qui devait parcourir les quartiers de l'Epeule, du Fresnoy, de la Guinguette et du Fontenoy.

Malheureusement, tandis que le cortège se formait une pluie battante se mit à tomber sur les manifestants, dont un bon nombre d'entre eux se mirent à l'abri.

Il fut néanmoins décidé de poursuivre le mouvement et la fanfare « La Paix » se mit en route suivie de plus de 800 personnes qui luttaient contre les éléments déchaînés.

Le parcours fut réduit à sa plus simple expression et le cortège défila par les rues de la Gare, de l'Alma, pour aboutir à la place du Fontenoy où eut lieu la dislocation après une courte harangue de M. Marty Roland.

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION CÉGÉTISTE

Au cours de la réunion des cégétistes l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Les grévistes de Roubaix et environs réunis le vendredi 19 juin, salle des Fêtes, rue de l'Hospice ;

« Invitent les grévistes de toute la région à résister à toutes les manœuvres d'intimidation ou de pression que pourrait faire le Patronat en vue d'amener une reprise du travail même partielle lundi prochain.

» Remercient les camarades belges de la région frontière pour leurs déclarations très nettes de solidarité dans la lutte aux côtés des grévistes français, et comptent sur leur esprit de vigilance pour faire échouer les manœuvres patronales dans leur localité respective.

« Font confiance aux délégués ouvriers pour continuer les négociations aux mieux des intérêts ouvriers.

« Lèvent la séance aux cris de « Vive la grève » - « Vive l'Union de tous les travailleurs ! ».

A RONCQ

Hier matin, à 9 heures, eut lieu une réunion à la Maison du Peuple. Ont pris la parole MM. Velrman, secrétaire du syndicat unitaire et Joseph Catteau, secrétaire des Jeunesse communistes.

Ils ont parlé de la grève et ont fait appel aux grévistes pour se rendre à Halluin aux diverses manifestations.

Cet après-midi, à 3 heures, à Roncq, aura lieu une manifestation qui se rendra dans le hameau du Blanc-Four.

DES RENFORTS DE GENDARMERIE A HALLUIN

Des renforts de gendarmerie mobile sont attendus à Halluin. Quatre pelotons arriveraient aujourd'hui. L'effectif des troupes qui se trouvent à Halluin serait ainsi porté à 14 pelotons.

L'attitude des frontaliers

Nous avons dit dans tous ses détails quelle était la position prise par le gouvernement belge vis-à-vis des ouvriers frontaliers.

Voici à ce sujet de nouvelles précisions sur les sentiments qui animent les frontaliers et sur les décisions qu'ils ont prises.

UNE ENTREVUE ENTRE LES SYNDIQUÉS BELGES ET FRANÇAIS

Avant-hier soir M. Allinckx, secrétaire du syndicat socialiste de Mouscron avait convié les représentants du comité intersyndical de grève à se rendre à Mouscron pour examiner la situation. Faisaient partie de cette délégation MM. Vandeputte, Henri Lefebvre, de Tourcoing, Delvainquière, de Wattrelos, Lorthiois, de Roubaix.

Des délégués de toutes les sections étaient présents ainsi que M. Colle, secrétaire de la Centrale socialiste textile belge.

M. Allinckx a dit quelle avait été l'indignation des délégués lorsqu'ils avaient eu connaissance du document du ministère, laissant croire qu'ils pouvaient faire l'office de briseurs de grève.

L'orateur a ensuite reproché à la Centrale socialiste du textile « d'avoir prêté un appui qu'il veut croire irréfléchi à une manœuvre certainement préparé à l'instigation du Consortium ».

Il conclut enfin « **que les frontaliers ne retourneront pas au travail quoi qu'on fasse et quelles que puissent en être les répercussions financières avant que le comité intersyndical en ait donné le mot d'ordre** ».

Les déléguées du comité intersyndical se déclarèrent satisfaits et heureux de voir combien les frontaliers marquaient leur solidarité avec leurs camarades français.

UNE PROTESTATION DES FRONTALIERS

Voici d'autre part l'ordre du jour adressé à M. le Président du Conseil des Ministres à Bruxelles :

« L'assemblée générale des chômeurs par suite de la grève du textile du Nord de la France, réunie à « La Fraternelle » le 18 juin 1931 :

« Protestent de toute son énergie contre les conditions imposées par le Conseil des ministres, de les obliger à reprendre le travail en France pendant la grève générale et malgré les protestations unanimes des travailleurs et de l'opinion publique du Nord de la France afin de pouvoir émarger au Fonds National de crise.

« L'assemblée se permet d'attirer l'attention du gouvernement belge sur les conséquences extrêmement graves qui résulteraient de l'application d'une telle décision qui provoquerait inévitablement des troubles graves à la frontière et dissension inoubliable entre ouvriers belges et français.

» **Elle déclare à l'unanimité qu'il est moralement et matériellement impossible d'aller travailler en France aussi longtemps que la grève ne sera pas terminée.**

« Elle déclare, en outre, ne pas avoir influencé d'aucune manière la décision de grève prise par TOUS les syndicats français.

« Elle insiste vivement auprès du gouvernement belge pour qu'il rapporte au plus tôt cette malheureuse décision et qu'elle considère enfin les chômeurs comme involontaires et leur alloue les secours du Fonds National de Crise auxquels ils ont droit tout comme les travailleurs occupés en Belgique ».

Des perquisitions

A ROUBAIX UNE VINGTAINE DE PERSONNES APPRÉHENDÉES AU SIÈGE DES UNITAIRES « A LA PROLÉTARIENNE ».

A la suite des émeutes qui se sont produites rue des Longues-Haies, le Parquet de Lille a ouvert une information afin d'identifier les provocateurs et les individus qui ont pris une part active à ces bagarres.

Poursuivant leur enquête, les magistrats ont fait une « descente », hier matin, vers 9 heures, « A la Prolétarienne », 216, boulevard de Strasbourg, siège des syndicats unitaires.

Avant de procéder à cette visite domiciliaire, toutes précautions avaient été prises pour surveiller les différentes sorties de l'établissement et toutes les rues adjacentes étaient gardés par six pelotons de la garde mobile montée et à pied.

Comme on va le voir, cette initiative était bonne. En effet, hier vendredi, c'était jour de pointage des cartes de grève à « La Prolétarienne » et une soixantaine de personnes se trouvaient dans l'établissement.

Dès que ceux-ci se rendirent compte de l'arrivée inopinée des policiers plusieurs d'entre eux voulurent fuir par la porte de sortie donnant sur la berge du canal, quai de Nantes. Ils s'aperçurent trop tard que cette issue était également gardée et que toute tentative de fuite était vraiment inutile.

Tout le monde fut rassemblé dans la salle de réunions et les policiers procédèrent à la vérification des papiers d'identité des présents, parmi lesquels se trouvaient de nombreux étrangers. Une vingtaine d'entre eux qui n'étaient pas en règle, ont été appréhendés et conduits à la gendarmerie, dans les camionnettes de la garde mobile, pour complément d'enquête.

Pendant cette opération, d'autres groupes de policiers perquisitionnaient dans tout l'établissement et toutes les pièces et salles, indistinctement, reçurent leur visite.

Dans le grenier, ils découvrirent un individu qui se tenait caché et qui fut mis, instantanément, en état d'arrestation. La prise était bonne, car ce dernier, qui avait quitté son domicile depuis dimanche, était recherché par le Parquet de Lille, pour avoir pris une part active aux émeutes de la rue des Longues-Haies.

Il fut ensuite procédé à la visite du bureau. Celle-ci fut également fructueuse, car elle permit aux policiers de mettre la main sur de la correspondance qui sera vérifiée, de nombreux documents rédigés en diverses langues étrangères, et tout un attirail composé d'une trentaine de maillets de bois avec un manche de 70 centimètres environ, une cinquantaine de grosses cannes de montagne, semblables à celles qui furent saisies rue des Longues-Haies lors de la bagarre du 1er mai 1930, une équerre en acier, une faucille, un poignard et un fusil... de bois. Ces différents objets devaient certainement être utilisés, en guise d'armes improvisées, en cas de bagarre.

D'autre part, dans un réduit poussiéreux, des uniformes militaires tels que ceux de l'armée rouge, une capote bleu horizon, une autre kaki de l'artillerie coloniale et un drapeau russe furent découverts. Il y a lieu de supposer que ces derniers objets devaient servir aux représentations théâtrales données dans la salle de spectacles de « La Prolétarienne ».

Le tout a été saisi et, après avoir été chargé sur une camionnette, fut transporté au Parquet de Lille.

Comme on le voit, cette opération, qui dura plus de deux heures, fut excellente et, grâce aux documents saisis, permettra peut-être d'éclaircir quelques points obscurs.

RUE DU BOIS

Après avoir terminé boulevard de Strasbourg, les policiers se transportèrent rue du Bois où dans la cour Dutrannoy, habite Edouard Deleuze, un des chefs du Parti unitaire.

Cette visite ne donna aucun résultat, car, se sachant certainement recherché, Deleuze avait quitté son domicile pour aller vivre, momentanément, sous un ciel plus serein. C'est ce qui a d'ailleurs été fait par d'autres agitateurs qui ont quitté la région depuis dimanche dernier.

A TOURCOING

A la suite d'un article d'un organe communiste de la région, M. Bornay, procureur de la République à Lille, eut connaissance de l'arrivée à la Bourse du Travail Unitaire de Tourcoing de tracts signés de l'agitateur Deleuze et incitant à la désobéissance des 24 soldats du génie venue de Chartres avec des projecteurs. Une perquisition fut ordonnée. Elle eut lieu hier matin, de 9 h. à 11 h. 50, au siège, 53, rue Houchard et dans un estaminet fréquenté par les chefs unitaires, le café Despinoy, même rue, 37.

Protégés par un peloton de gardes mobiles à pied et de police, MM. Albayez, commissaire spécial adjoint à Lille; Vellutini et Hébert, inspecteurs de la police spéciale; Maréchal, commissaire du 4e arrondissement de Tourcoing et Forceville, sous-inspecteur de police à Tourcoing, pénétrèrent dans le local, tandis que de nombreux grévistes stationnaient sur les trottoirs pour le pointage de leurs cartes. Disons que les ouvriers furent d'une tenue parfaite et que rien n'entrava le « travail » des enquêteurs, qui emportèrent de nombreux documents au poste de police de la rue de la Latte.

A HALLUIN, CHEZ LE SECRÉTAIRE RÉGIONAL DE LA C. G. T. U.

Hier matin, à 9 heures, a eu lieu une perquisition chez M. Gilbert Declercq, adjoint au maire d'Halluin, secrétaire régional de la C.G.T.U. MM. Jouvenaux, commissaire de police spéciale, et Hamel, inspecteur de police, se sont présentés à son domicile, rue Henri-Ghesquière, 45. Nous croyons savoir que des documents auraient été saisis. Cette perquisition a été faite à la suite des incidents de Roubaix.

M. Gilbert Declercq était absent de son domicile.

A LA BOURSE UNITAIRE DE LILLE ET DANS LES CENTRES COMMUNISTES

Hier matin, MM. Sabaterie, chef de la Sûreté ; Placentini, officier de paix, et Fairise, commissaire de police du 4e arrondissement, ont effectué des perquisitions à la Bourse du Travail unitaire, rue du Molinel, à l'« Enchaîné » et au siège des rayons communistes, rue de Paris.

Ces perquisitions n'ont donné aucun résultat : aucune arrestation n'a été faite et aucun document particulier à la grève du textile n'a été saisi.

Expulsions et arrestations à Roubaix

A la suite des émeutes de la semaine dernière, il a été constaté que de nombreux sujets étrangers se trouvaient parmi les semeurs de trouble. Afin d'éviter le retour de semblables faits, des arrêtés d'expulsion ont été pris à l'encontre des indésirables qui viennent provoquer la perturbation et troubler le calme qui règne habituellement dans notre grand centre industriel.

Au cours de la journée d'hier, douze individus ont été appréhendés par le service de la sûreté qui leur a notifié des arrêtés d'expulsion pris par M. le Ministre de l'Intérieur en date du 16 juin 1931, et dont nous donnons ci-dessous la liste :

Major Julienne, Major Marguerite, Major Julia, née Soos, demeurant toutes trois rue des Fondeurs, 33 ; Lewal Alexandre, 5, boulevard de Paris ; Pulai Jean, 138, rue de Flandre ; Major Paul, 20, rue Buffon ; Keczali Alexandre, 99, rue du Grand-Chemin, tous les sept de nationalité hongroise ; Duraj Stanislas, 110, rue Voltaire, Polonais ; Perrici Hugues, rue de Lille, 80, Italien ; Nieuwiadoski Magnus, rue du Grand-Chemin, 105, Polonais ; Zsyada Antoine, 132, rue des Longues-Haies, Polonais ; Mehesi Paul, rue des Arts, 152, Hongrois.

Des délais variant de deux à six jours, suivant leur situation de famille, leur ont été accordés pour quitter le territoire français.

CINQ NOUVELLES ARRESTATIONS

Depuis dimanche dernier, les policiers ne chôment pas et poursuivent méthodiquement leur enquête sur les graves incidents de la rue des Longues-Haies. Journellement des émeutiers sont identifiés et mis en état d'arrestation sur mandat d'amener de M. Davenay, juge d'instruction.

La journée d'hier a été marquée par cinq arrestations de jeunes gens de 18 à 20 ans, qui se sont particulièrement signalés par leurs violences. Il s'agit de Jean Desmazures, 17 ans, rattacheur, domicilié 41, rue d'Estaing, Arthur Noël, 18 ans, journalier, domicilié rue d'Estaing, cour Roussel, 3 ; Alfred Vandsnberghe, 20 ans, marchand de légumes, rue Sainte-Elisabeth, 13, cour Lanutte ; André Sturbaut, 19 ans, monteur d'échoppes, 180, rue des Longues-Haies ; Edouard Lorthioir, 21 ans, soigneur de cardes, rue Magenta, 22, à Roubaix.

Ils seront transférés, incessamment, au Parquet de Lille.

PUIS UNE AUTRE

Jeudi, vers 21 h. 30, alors qu'il passait rue Monge, Georges Vanovertveld, 47 ans, charretier, domicilié rue de Soubise, cour Saint-Jean, 41, fut interpellé par des gardes mobiles qui lui demandèrent ses papiers d'identité afin de procéder à une vérification d'état civil.

L'individu le prit de haut et se fâcha. Ensuite il répondit grossièrement aux gardes qui le mirent aussitôt en état d'arrestation. Il a été envoyé au Parquet de Lille sous l'inculpation d'outrages à gardes mobiles.

UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU

Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé l'arrestation de Louis Helsens, 41 ans, domicilié rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 7, conducteur provisoire à « La Prolétarienne ».

L'intéressé nous prie de dire qu'il n'a jamais participé aux émeutes de la rue des Longues-Haies et qu'une ordonnance de non-lieu est intervenue en sa faveur.

UN ORDRE DU JOUR DU SYNDICAT CÉGÉTISTE DE TOURCOING

Le secrétaire de la Bourse du Travail de Tourcoing nous communique l'ordre du jour suivant qui a été voté à la réunion d'hier matin par 1.500 grévistes

« Après avoir entendu MM. Pacquet, secrétaire de l'Union locale et Marty Rolland, délégué de la C.G.T., les travailleurs en grève de Tourcoing et environs réunis à la Bourse du Travail, rue de Guisnes, au nombre de 1.500, sous la présidence d'un délégué du comité local :

« Enregistrent avec satisfaction les déclarations des travailleurs belges, qui sont décidés à ne point rentrer dans les usines, de continuer la lutte avec leurs camarades Français, jusqu'au moment où les ouvriers aient obtenu complète satisfaction ;

» Approuvent l'attitude de leurs délégués, leur font confiance pour continuer les pourparlers engagés ; déclarent qu'ils ne sauraient être dupes des manœuvres du Consortium textile ».

ET DES CHEMINOTS DE TOURCOING

Le secrétaire Kesteloot, du syndicat des cheminots de Tourcoing, nous communique avec prière d'insérer :

« Suite à la décision prise par notre assemblée générale du 22 mai le syndicat confédéré des cheminots de Tourcoing est à même de faire son 3e versement en faveur des grévistes de la région. Ce versement se monte à 3.000 fr. se répartissant comme suit : 2.000 fr. pour les syndicats confédérés de la région et 1.000 fr. à répartir entre les villes suivantes : Tourcoing, Roubaix, Lannoy, Lys, Wattrelos, Neuville-en-Ferrain, Halluin, Roncq, Bondues et Croix.

Nous tenons à remercier tous les cheminots de Tourcoing pour le beau geste qu'ils ont accompli, qui nous a permis de répartir la coquette somme de 19.500 fr. comme suit : 12.000 fr. pour le syndicat confédéré et 7.500 fr. pour les caisses de secours des différentes villes indiquées ci-dessus.

PAIEMENT DES INDEMNITÉS AUX SYNDIQUÉS LIBRES

Le paiement des indemnités se fera aujourd'hui samedi pour les syndiqués libres en grève aux lieux et heures suivantes : Roubaix, 39 rue Henri-Carrette, de 8 h. à midi et de 14 à 17 h.; Wattrelos, 38, rue St-Joseph, de 8 h. à midi ; Tourcoing, 20, rue de Tournai, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. ; Roncq, 231, rue de Lille, de 8 h. à midi ; Leers, 44, rue Lamartine, de 14 à 16 h.; Wasquehal, 10, cité de l'Union, de 14 à 15 h., au Foyer Polonais, de 16 à 17 h.; pour Neuville, au café Holvoet, 1 rue du Patronage, de 14 à 15 h.; Bondues, 25, rue César-Lauridant, de 14 à 16 h.; Lys-lez-Lannoy, demain dimanche, au café Devos, 1, place de l'Eglise, de 9 à 11 h. Les syndiqués n'ayant pas leur six mois de présence, mais inscrits cependant avant le 1er mai 1931, sont priés de se présenter, une indemnité spéciale leur sera allouée.

Gestes de solidarité

Le syndicat des débitants de boissons de Roubaix et ses cantons a décidé de voter une subvention de 2.000 fr. aux grévistes, ce qui lui fait le quatrième, totalisant ainsi une somme de 8.000 fr.

Le syndicat des charcutiers de Roubaix a, dans sa réunion du 16 juin, voté un premier secours de 900 fr. pour venir en aide aux ouvriers du textile de Roubaix actuellement en grève.

Le comité de l'Amicale Jean Macé de Roubaix a voté une somme de 100 fr. comme second versement pour les grévistes.

Le Bureau de bienfaisance de Wattrelos a reçu les dons ci-après en vue de venir en aide aux familles nécessiteuses des grévistes : 50 fr., Union amicale et mutuelle des tailleurs de Roubaix-Tourcoing et banlieue ; 20 fr. M. Dilliss André, rue de Poids, 41, à Lille; 20 fr., collecte versée par M. Herbin Camille, rue de Mouscron, 97 ; 160 fr., anonyme, P.M.W.

UNE MANIFESTATION UNITAIRE

Le Comité central de grève annonce qu'il organise pour aujourd'hui samedi une manifestation qui parcourra les rues de Roubaix. L'autorisation ayant été accordée, le cortège se formera à 15 heures, place de la Gare.

LE CONGRÈS UNITAIRE DES USINES A HALLUIN

Hier matin, à 9 heures, s'est ouvert, à Halluin, le congrès des usines qui s'est tenu à la Maison du Peuple. Assistaient à ce congrès, 250 délégués d'Halluin, de Roubaix-Tourcoing et environs. La discussion a porté sur la grève, les incidents de Roubaix, sur la formation de piquets de grève et l'organisation du recrutement pour former des noyaux d'ouvriers qui devront se porter aux abords des usines lundi, et, pour Halluin, aux abords de la frontière, pour s'opposer à toute reprise du travail.

Ont pris la parole : MM. Fayet, de la C. G. T. U. ; Delobelle, de la C. G. T. U., et Bostoen, secrétaire du Syndicat d'Halluin ; Ramette, secrétaire de la 1re région C. G. T. U.

LE MEETING

L'après-midi, à 16 heures, au parc des Sports, s'est tenu un meeting réunissant plus d'un millier de grévistes. Il y en avait de Roubaix-Tourcoing. Les orateurs furent MM. Fayet, Delobelle et Bostoen. Ils se sont élevés contre la répression et les perquisitions faites chez les adhérents communistes. Ils ont donné des consignes pour la formation de piquets de grève pour lundi, afin de s'opposer à la reprise du travail et ont fait appel aux grévistes pour se rendre à la manifestation de Roubaix-Tourcoing qui doit avoir lieu demain après-midi.

Un important service d'ordre a fonctionné toute la journée aux abords de la Maison du Peuple et l'après-midi au parc des Sports, sous les ordres du commandant Pernod, des capitaines Eirtel et Roland ; Jouvenaux, commissaire de police spéciale ; Prévost, commissaire de police, Hamel, inspecteur.

Sévères condamnations

Au cours de sa séance d'hier le tribunal correctionnel de Lille a rendu les jugements suivants :

Le 12 juin 1931, à Roubaix, rue des Longues-Haies, un groupe de manifestants lança des pierres contre les gardes républicains mobiles. Cinq d'entre eux furent appréhendés : Jules Demeyère, 21 ans, peigneur, à Tourcoing ; Antoine Farnal, 28 ans, peigneur à Roubaix ; Gustave Delannoy, 33 ans, teinturier à Mouvaux ; François Stéphan, 39 ans, apprêteur à Roubaix et César Delespaul, 19 ans, donneur de fils, à Roubaix.

Outre le délit de violences, il leur était reproché celui d'outrages.

Ils ont été condamnés à 6 mois de prison chacun et à une amende de 16 francs.

— Victor Doutreligne, 55 ans, mouleur en fer, passait le 16 juin rue Saint-Antoine à Roubaix lorsqu'il injuria des gardes républicains qui stationnaient. **8 jours de prison avec sursis.**

— Au cours de l'après-midi du 12 juin, Henri Olivier, débardeur à Croix, frappait et injuriait des gardes républicains à Roubaix. **Deux mois de prison et 16 francs d'amende.**

— Henri Decouleur, ouvrier agricole, à Annappes, a été condamné à **8 jours de prison** pour avoir injurié des gardes républicains à Roubaix, dans la journée du 14 juin.

— Jules Decaux a été condamné à **1 mois de prison et 100 fr. d'amende.** Il avait menacé l'inspecteur de police Revarse de lui « tordre le cou ».

Une filature de jute à Saint-Omer va licencier trois cents ouvriers

La filature de jute de Saint-Omer, qui traverse une crise depuis le déclanchement de la grève du textile de Roubaix-Tourcoing, comme ses voisines du reste, de Watten et Arques, va licencier 300 ouvriers et ouvrières.

Depuis quelques semaines, le personnel de cette usine chômait quelques jours par quinzaine, la direction avait fait tous les efforts voulus pour conserver son effectif, mais la situation se prolongeant et le stock de marchandises en magasin augmentant, il n'a pas été possible de retarder plus longtemps cette décision.

LE CONCOURS des plus belles sections des Jardins Ouvriers de la région Lille, Roubaix, Tourcoing

La Fédération des Jardins ouvriers du Nord de la France organise cette année un concours de bonne tenue des plus belles sections. Il est, en effet, naturel et légitime, de récompenser les efforts de tous les jardiniers qui se sont distingués dans le cours de l'année par leur travail, la bonne tenue de leur jardin, la recherche des variétés à grand rendement, et la production qui en est résultée.

La Fédération a décidé, cette année, d'organiser un concours spécial, par groupe, dans lequel les points décernés par le Jury, suivant les modalités du règlement, seraient additionnés pour tous les jardiniers d'un groupe, et le total divisé par le nombre de jardins donnerait une note moyenne, reflétant la valeur de l'ensemble.

LE CONCOURS

Ce concours aura lieu entre le 20 et le 30 juin, entre les sociétés suivantes : La Société d'Horticulture du Nord de la France (Palais-Rameau); le Cercle Horticole de Roubaix-Wattrelos et la Société d'Horticulture de Tourcoing.

Le règlement spécifie que : 1. Pour prendre part au concours, une section devra grouper au minimum 20 jardins.

2. Tous les jardins des sections candidates seront visités. Les notes porteront sur les points suivants ; 1. tenue, maximum 20 points ; 2. beauté des produits, maximum 20 points ; 3. nombre d'espèces de légumes, maximum 18 points ; 4. fleurs, maximum 2 points.

3. Les sections qui auront obtenu le nombre de points fixé par le Conseil d'administration de la Fédération recevront une récompense.

4. Les récompenses consisteront en objets d'art, plaquettes, médailles diverses et diplômes.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU NORD

Les sociétés inscrites sont les suivantes:

ANNAPPES (325 jardins) : Rue de la Justice, rue de Lille, rue de Lille (angle rue Jeanne d'Arc).

BERKEM (130 jardins) : Rue du Pré-Catelan et de Pérenchies, à La Madeleine, Chemin Rouge, La Madeleine.

CYSOING (220 jardins) : Rue de Lille, rue Thiers.

FOURNES (150 jardins) : « Le Cornet », centre du village.

LAMBERSART (Gt des J. O., 315 jardins) : Canon d'Or, rue A. Bonte.

LAMBERSART « Mon Jardin » (164 jardins) : Rue Vaillant, rue Neuve, rue de Mont-à-Camp.

LESQUIN (102 jardins) : Avenue des Sports.

LILLE-CANTELEU (78 jardins) : Angle de l'Avenue de Bretagne et de la rue Kant.

LILLE (Œuvre Lilloise), 1.300 J. O.) : Gr. D Gr. Bd Glacis ; S Chemin des Lilas ; 26, Av. J. Destrée (Fives) ; K. Porte de Valenciennes, pont des Soupirs ; 25 près le camp de manœuvres de Ronchin; E P. d'Arras (passage à niveau) ; 29, Av. de Dunkerque.

LILLE-MOULINS (150 J. O.) : Porte de Valenciennes ; Porte de Douai ; Porte d'Arras.

LILLE-SAINT-MAURICE (47 J. O.) : Rue du Chevalier Français.

LILLE-SAINT-SAUVEUR (Gr. J. 32 J. O.) : Porte de Valenciennes.

LOMME (Etablissements Delesalle-Desmedt, 80 J. O.) : Rue Henri Ghesquière, Lomme.

LOMME-CANTELEU (Etablis. Nicolle, 46 J. O.) : Rue du XXe siècle, à Lomme.

LOMME-MARAIS (Etablis. F. Delesalle, 46 J. O.) : Rue de la Deûle prolongée.

LOMME-MARAIS (Etablis. Leurent, 85 J. O.) : Derrière l'Usine.

LOOS (jardins communaux, 95 J. O.) : Groupe Pensionnat ; Groupe Faidherbe.

LOOS (J. O. Danel, 122 J. O.) : Rue des Oliveaux, 92 bis.

LOOS (Banlieue Esquermes et Loos, 625 J. O.) : Banlieue d'Esquermes ; Moulin du Chou ; Calvaire.

LOOS (Banlieue Esquermes et Loos) : (1) Ennequin ; (2e) Ennequin ; Rue du Marais, boulevard de la République ; Ennequin (Jardin d'enfants).

LOOS (Et. Delebart-Mallet, 178 J. O.): Filature Delebart-Mallet, à Loos.

LOOS (Et. Kuhlmann, 132 J. O.) : Avenue Kulmann ; rue Clémenceau.

LA MADELEINE (Etab. Scrive-Thiriez, 96) : 86 rue Kléber ; Flouich, rue du Tissage, Marcq.

MARCQ-EN-BARŒUL (Bourg, 30 J. O.) Marcq-Broug.

PERENCHIES (Et. Agache, 210 J. O.) : rue Ph.-de-Girard ; rue de la Mairie.

PREMESQUES (90 J. O.).

RONCHIN (96 J. O.), rue du Capitaine-Ferber.

WAMBRECHIES (Et. Nicolle, 95 J. O.): Au Complivois.

Total : 2.687 jardins et 58 groupes.

Les visites du Jury auront lieu lundi 22, mercredi 24 et vendredi 26 pour la région lilloise ; le jeudi 25 pour le rayon ou des Cercles horticoles de Roubaix-Wattrelos. C'est M. Jean Dorchy, qui est président du Jury, et M. Jean Lenfant qui occupera les fonctions de secrétaire général.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LE CINQUANTENAIRE DES « AMIS RÉUNIS »

IL SERA COMMÉMORÉ PAR UN IMPORTANT CONCOURS

Une des plus importantes sociétés de pêche de notre ville, les « Amis Réunis », viennent d'atteindre un demi-siècle de fonctionnement. Ils ne pouvaient laisser passer outre une date aussi honorable et pour commémorer un événement d'une aussi haute valeur, ils organisent demain un grand concours, qui sera précédé d'une série de manifestations diverses.

Le groupement, encadré par la majeure partie des autres société roubaisiennes, se rendra à l'Hôtel de Ville, où il sera reçu par le Conseil municipal.

Au cours de la réception, les jubilaires remettront à nos édiles, leur vieux drapeau, témoin de toutes leurs luttes et de tous leurs triomphes.

Ce fanion, jadis confectionné avec la plus belle soie, est aujourd'hui presque en lambeaux. Il ira rejoindre, avec une série de médailles, qui sont les premiers trophées remportés par les « Amis Réunis » le groupe déjà imposant de vieux drapeaux qui parent la bibliothèque des « Beaux-Arts ».

LES « AMIS RÉUNIS »

La société de pêche les « Amis Réunis » n'est pas d'origine roubaisienne, car elle fut créée à Tourcoing, dans un café situé au 20 du quai du Fresnoy, durant l'année 1881.

Le groupement comportait alors des membres de deux villes et en fait le drapeau portait l'inscription les « Amis Réunis » de Roubaix-Tourcoing, montrant par là que la société, à cheval sur les deux villes avait, si l'on peut dire, un caractère interurbain.

La situation devait changer au bout de deux ans, date à laquelle les « Amis Réunis » venaient s'installer chez M. A. Renard, rue du Collège, au café portant aujourd'hui l'enseigne « Aux Turgotins ».

QUELQUES SUCCÈS

Jusqu'en 1910, le siège de la société fut chez Renard. Vers cette époque, le groupement était déjà fort florissant, les lauriers glanés par une équipe aux championnats internationaux d'Ixelles, en 1907, en témoignent. L'équipe était composée de MM. Joseph Decock, président; Huma Hordy, secrétaire; U. Deruyck, secrétaire adjoint; J.-B. Farcy, commissaire; E. Dely, membre.

Elle se comporta de la meilleure façon et nous pouvons extraire dans un ancien document les résultats qu'elle obtint :

« Le 19 mai, 1/2 heure, 1er prix championnat étranger avec 92 poissons; 1er prix championnat belge simultané à Laeken, avec 75.

» Le 20 mai, championnat définitif, champion contre champion. Les « Amis Réunis » obtiennent le premier prix avec 276 poissons en une heure, contre Laeken, avec 288 poissons.

EVOLUTION

Rue du Collège, les « Amis Réunis » étaient à une très grande distance du canal, leur lieu de pêche. C'est ce qui les incita à « déménager » pour élire domicile chez M. Charles Bridoux, où ils restèrent jusqu'en 1914.

La guerre survint, la société vit quelques-uns de ses membres périr au cours de la guerre, tandis que M. Bridoux, la cheville du groupement, en subissait la contre-coup et disparaissait également.

Les armes ayant été déposées en 1918, la société restait affreusement mutilée. Seuls trois chevaliers de la gaule se retrouvèrent pour reconstituer le groupement : MM. Camille Cocheteux, l'actuel et sympathique président; Jules Hennebicq, décédé en 1930 et Jules Deschamps, le doyen, qui compte 25 ans de présence dans le groupement.

L'APRÈS-GUERRE

Ils allèrent reformer la société à l'Ancien Hirondellier, 20, quai de Rouen, chez M. Deman Albert.

Les « Amis Réunis » reprirent rapidement leur ancienne vitalité. C'est à ce moment que la place de secrétaire fut acceptée par M. Louis Duquesne, secrétaire d'une société de Caisse d'épargne, ayant son siège au même local. Ce fut un appoint sérieux pour le groupement qui ressentit de la plus heureuse façon la présence de son nouveau secrétaire.

En 1926, les statuts furent modifiés, une des clauses fixe le nombre des membres à quarante. De sorte qu'il existe un certain nombre de membres suppléants, qui attendent l'honneur de devenir un des « Quarante ».

DANS LES CONCOURS

Dès sa fondation, la société se distingua dans de nombreux concours. La première récompense obtenue date de 1883, au Tournoi d'Ath, en Belgique.

Soixante nouvelles médailles devaient par la suite, venir s'ajouter à la première et former une magnifique collection.

Le groupement s'attribua également un grand nombre de coupes et challenges, à Tournai, Armentières, Roulers, Paris, Maubeuge, Ypres, Roubaix, Ostende, etc...

LA COMMISSION

Le Comité des « Amis Réunis » est actuellement ainsi formé : Présidents d'honneur, MM. Georges Bourgeois, chevalier du Mérite agricole, président du Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons; Robert Smet; Président actif, M. Camille Cocheteux; Vice-président, M. Paul Dumez; Secrétaire général, M. Louis Duqueens; Secrétaire-adjoint, M. François Dswachter; Trésorier, M. Albert Deman; Trésorier-adjoint, M. Edmond Renard; Contrôleur général, M. Edmond Delbart; Commissaires : MM. Samuel Desmarchelier, Georges Décottignies; Porte-drapeau, M. Dumez Léon; Chef de matériel, Siréjacob Pierre; Cantinière, Mlle Jeanne Dewachter.

Le concours de demain, étant donné l'importance des prix, obtiendra certainement un grand succès et du Pont Morel au Pont du Galon d'Eau, des centaines de chevaliers de gaule taquineront le goujon dans l'espoir de récolter un des nombreux prix qui seront attribués.

J. D.

HALLE FLIPO: le kilo beurre 17.50 19.50 ; café 14 17 ; margarine 9.20 ; chocolat 10 ; hollande 9 ; gruyère 15 ; jambons 20 et 24.

EXPULSÉ SANS LE SAVOIR

Tandis qu'il passait quai de Nantes, hier matin, Gabriel Draga, domicilié 20, rue Buffon, fut interpellé par les gendarmes qui surveillaient les environs de la « Prolétarienne » pendant que les policiers perquisitionnaient dans l'établissement.

Après examen de ses papiers d'identité les gendarmes constatèrent qu'ils se trouvaient en présence d'un expulsé dont l'arrêté de la mesure de rigueur prise contre lui, en 1925, n'avait jamais été notifié.

Un délai de six a été accordé à l'intéressé pour quitter le territoire français.

LA MAISON DROUFFE informe sa clientèle qu'elle a réouvert son magasin.

UN VOLEUR SE FAIT PINCER

Edouard Hespeile, 19 ans, domicilié boulevard d'Armentières, quoique jeune encore, aima rouler sa bosse un peu partout et toujours à la bonne aventure. C'est ainsi qu'il signala son passage en Seine-Inférieure où, à Rouen, il se rendit coupable de vol.

Un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui par le Parquet de cette ville, mais sentant que l'atmosphère était devenue malsaine, il préféra s'éclipser et vint se réfugier à Roubaix.

Il supposait probablement qu'il ne serait jamais découvert, vu la distance qui sépare les deux villes, et il espérait pouvoir vivre des jours exempts de soucis. Mais il n'avait pas compté sur le flair de la « maréchaussée » et c'est avec un certain étonnement qu'il se vit mettre en état d'arrestation hier après-midi, par la gendarmerie de Roubaix.

Se voyant pris et étroitement encadré, Hespeile s'apprêta à supporter ce coup du sort et, en attendant sa comparution devant les juges, il fut envoyé à Lille à la disposition de M. le Procureur de la République.

Georgette
CONFECTIONS POUR DAMES
6, rue de l'Epeule, ROUBAIX

UN CONCERT AU PARC BARBIEUX

Voici le programme du concert public qui sera donné au Parc Barbieux par la société « La Concordia-Harmonie », dimanche 21 juin, de 16 h. 30 à 18 h. 30.

Première partie

1. Allegro militaire (XXX) ; 2. Le Freischütz, ouverture (Weber) ; 3. Rédemption (C. Franck) ; 4. Une soirée près du Lac, fantaisie-mazurka pour hautbois, soliste M. Vincent Loncke (Leroux).

Deuxième partie

1. Silvio Pellico, ouverture (G. Wottge); 2. La Voix des Cloches, rêverie (Luigini) ; 3. Faust, fantaisie (Ch. Gounod), solistes M. Messant, piston et M. Verdoncq Joseph, trombone.

ET UN AUTRE A L'HOSPICE BLANCHEMAILLE

par la Fanfare Les Dévoués, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

1. Le Vert Galant, pas-redoublé (XXX.); 2. Fleurs de juin, fantaisie (Henri Delannoy) ; 3. Le baiser du soir, mazurka (Simoëns) ; 4. La Renaissance, fantaisie (Henri Delannoy) ; 5. Le Vitrier, pas-redoublé (XXX.).

AU COLISÉE

Vous irez gratuitement !

En faisant vos achats aux Halles de Roubaix, le plus grand centre de l'Alimentation.

Réclamez vos tickets

AU COLISÉE GRATUITEMENT ! — Les personnes ayant fait leurs achats aux commerçants de l'Union des Halles Centrales et porteurs de tickets portant un des numéros ci-dessous peuvent réclamer à leurs fournisseurs une entrée gratuite au Colisée :

31074	31683	31796	31139	31425	32324	32260
32627	32624	32154	32281	33139	33203	33685
33913	33534	33256				

Conservez vos tickets qui donnent droit à la grande tombola qui sera tirée prochainement.

PAPIERS PEINTS

Toiles cirées, Balatum, Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis. Maison César ..ANT, 71, r. Jules-Guesde, ROUBAIX.

CONCOURS DU 14 JUILLET

C'est dans la belle salle des fêtes du Foyer municipal d'éducation ouvrière, rue Jules Guesde, que les concurrentes et concurrents de la déclamation seront jugés, le mardi 14 juillet, par les personnalités suivantes : MM. Jacques Bonnehon, Arthur Duhamel, Raymond Goudsmedt, Napoléon Lefebvre et Jules Sagot.

Albéric MARCHANDIER

11, r. St-Pierre-St-Paul. Tél. 22-37 et 55, r. Léon-Gambetta. Tél. 78-14

—: LILLE :—

11 Rue St Pierre St Paul
RADIO-ETMA
LILLE
55 Rue Léon Gambetta

Le succès toujours grandissant des montages modernes RADIO-ETMA, justifie leur excellente renommée. Ses postes diffuseurs, alimentations, secteur, chargeurs d'accus, plans de montages et pièces détachées donnent toute satisfaction

Grande Nouveauté: L'INTEGRAL IV

DEPOTS à :

La Madeleine: Quiclet, 46, r. Fontaine
Tourcoing : Serrure, 79, r. du Haze
Roubaix : Baelen, 98, r. de Mouvaux — Lenglez, 1 bis, r. St-Joseph
inselles : Demette ; Santes : Deleforge ; Leloresi : Devaux.

Sociétés et Comités

ANCIENS ÉLÈVES DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Réunion du Comité dimanche 21 juin, au siège.

Section mutuelle. — Assemblée trimestrielle aujourd'hui samedi, à 18 h., à l'Amphithéâtre du cours de tissage, 7, rue de l'Ermitage.

Groupe tissage. — Le Comité informe que la réunion du groupe aura lieu dimanche 21 juin à 10 h. 30, au local habituel des cours de tissage rue de l'Ermitage.

Aux excursionnistes pour Paris. — Une réunion des excursionnistes ou de leurs mandants, aura lieu dimanche 28 juin à 11 h., au Café des Arcades. A cette réunion, sera perçu les 2/3 du coût du voyage, soit 200 fr.

Ceux qui ne pourraient assister à cette réunion, sont priés d'en aviser MM. Lechantre ou Sabbe. Dans le cas contraire, ils seraient considérés comme non participants et rayés de la liste.

DUBOIS, Tailleur

39, PLACE FAIDHERBE, ROUBAIX

COMPLETS sur mesure depuis 280 francs

CLIQUE ECOLAIRE ET POSTSCOLAIRE. — Excursion à Paris, en train spécial. Dimanche 21 juin, à 4 h. 15, rendez-vous à la gare de Roubaix, où le ticket de chemin de fer sera remis à chaque adhérent par le secrétaire. Se munir du petit déjeuner pour prendre dans le train. Le retour ayant lieu vers minuit, les parents des élèves sont invités à se trouver à la gare à l'heure dite, pour prendre possession de leurs enfants.

DOMMAGES DE GUERRE

Suis acheteur. Paiement comptant. DEGRYSE, 201, Bd Liberté, Lille. T. 4862

MEDAILLES DU TRAVAIL. — C'est dimanche 21 juin à 10 h. que se tiendra la grande assemblée des Médaillés du Travail. Vu les circonstances pénibles que nous traversons actuellement, le Comité a décidé de supprimer le grand banquet annuel. Un don sera remis à l'entrée à chaque sociétaire, porteur de la carte de contrôle (carte rouge). La réunion se terminera par une petite partie artistique (Insigne de rigueur).

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir à 19 h. 30 répétition générale ; dimanche à 9 h. 30 réunion de commission.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Répétition dimanche à 2 h. 30, au local.